

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE
*Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 3 octobre 2017 à 18 h
au 401, De Jumonville à Boucherville*

Présences :

Monsieur Jean-François Coudé, parent
Madame Véronique Cadrin, enseignante
Monsieur Nicolas Rose, parent
Madame Renée Landry, parent
Madame, Brigitte Ferron, parent
Madame Mélanie Gilbert, service de garde
Madame Martine Perron, soutien
Madame Caroline Huot, enseignante
Madame Isabelle Leyrolles, présidente
Nathalie-Anne Nesterenko, enseignante
Monsieur David Martin, parent
Madame Nathalie Hébert, directrice

Absences :

Madame Lucie Lavoie,
psychoéducatrice

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'Assemblée est ouverte par Madame Nathalie Hébert à 18 h après constatation du quorum.

CE17-18-01 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Deux modifications :

- Varia : plan d'intervention;
- Ajout du point 15.7 Parents du CÉ.

Proposé par Nathalie-Anne Nesterenko

Approuvée à l'unanimité

3. Détermination du temps de rencontre

Jusqu'à épuisement des sujets.

CE17-18-02 4. Adoption du procès-verbal du CÉ du 13 juin 2017

Proposé par M. Rose.

Approuvée à l'unanimité

5. Élection d'un président ou d'une présidente du conseil d'établissement

Madame Landry propose Madame Leyrolles. Madame Leyrolles a accepté.

Approuvé à l'unanimité

6. Élection d'un substitut à la présidente du conseil d'établissement

Madame Leyrolles propose Madame Landry. Madame Landry a accepté.

Approuvé à l'unanimité

7. Membre de la communauté

Madame Corriveau ne participera plus aux assemblées et, pour l'instant, aucun membre de la communauté ne siègera sur le CÉ de l'école de la Broquerie.

8. Parole au public

Trois personnes sont présentes:

- Madame Caroline Morin, éducatrice;
- Madame Lydia Matoub, substitut parent;
- Madame Marie-Ève Cossette, parent.

CE17-18-03 9. Règles de régie interne du CÉ (adoption)

À l'assemblée générale annuelle de parents, deux parents ont été nommés à titre de substituts, Madame Lydia Matoub et Madame Marie-Christine Richard.

Dans les règles de régie interne, il est proposé d'appeler Madame Matoub en premier. Tous les membres du CÉ ont laissé leurs courriels. Si un parent sait d'avance qu'il s'absentera à une séance du CÉ, il doit contacter Madame Matoub et si cette dernière n'est pas disponible, il doit contacter Madame Richard.

Madame Landry propose d'adopter les règles de régie interne avec les modifications.

Adopté à l'unanimité

10. Calendrier des séances (consultation)

Les séances débuteront à 18 h 15.

- 3 octobre 2017
- 28 novembre 2017
- 23 janvier 2018
- 27 février 2018
- 27 mars 2018
- 15 mai 2018
- 12 juin 2018

Calendrier de travail (information)

Madame Leyrolles et Madame Hébert se rencontrent au moins une semaine avant le CÉ, si un parent désire parler d'un sujet au CÉ, il peut communiquer avec Madame Leyrolles. Cette dernière peut aussi envoyer un courriel aux membres avant de rencontrer la direction pour valider s'ils ont des points particuliers.

12. Dénonciation d'intérêt (formulaire à ramasser)

La direction ramasse les formulaires de dénonciation d'intérêt des membres.

13. Coordonnées des membres

Les coordonnées de chacun des membres sont validées afin qu'ils puissent communiquer entre eux. Aussitôt la mise à jour terminée, le secrétariat partagera l'information aux membres et aux substituts.

14. Points de la direction d'établissement

CE17-18-04 14.1 Budget de fonctionnement du CÉ (adoption)

La direction sera la personne déléguée pour le budget de fonctionnement. Le budget est d'environ 382 \$ pour l'année 2017-2018. Il est proposé par M. Coudé d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ et que le rôle de trésorier soit effectué par la directrice, Mme Hébert

Approuvé à l'unanimité

CE17-18-05	14.2 Utilisation du fonds à destination spéciale pour financer une activité (approbation) La direction propose de transférer 2 500\$ du fonds à destination spéciale pour rembourser l'activité Kermesse. Monsieur Martin fait valoir que les sommes utilisées à même le Fonds à destination spéciale devraient être dépensées pour du matériel durable qui servira à l'école. Il mentionne qu'à l'époque où il faisait partie de l'OPP l'argent était ramassé dans ce but-là. Il ressent un malaise à ce que l'école investisse de grosses sommes pour des activités éphémères. Monsieur Coudé propose le transfert de 2 500\$ du fonds à destination spéciale pour rembourser l'activité Kermesse. <i>Approuvé à l'unanimité</i>
CE17-18-06	14.3 Activités éducatives complémentaires (approbation) Madame Hébert présente les activités complémentaires et les frais qui y sont rattachés. Il est proposé par M. Coudé d'approuver les activités éducatives complémentaires. <i>Approuvé à l'unanimité</i>
CE17-18-07	14.4 Sortie à pied autour de l'école (approbation) Pour faire suite au sondage effectué auprès des parents, dont la réponse fut très positive, Mme Hébert suggère que toutes les sorties à pieds autour de l'école soient approuvées en début de chaque année. Il est proposé par Madame Ferron d'approuver les sorties à pieds autour de l'école dans le cadre des activités scolaires et récréatives. <i>Approuvé à l'unanimité</i>
CE17-18-08	14.5 Dérogation à la politique alimentaire (approbation) M. Martin propose l'approbation d'une dérogation à la politique alimentaire lors des fêtes et occasions spéciales. <i>Approuvé à l'unanimité</i>
Ce17-18 -09-10	14.6 Conférence aux parents (approbation) Le budget alloué pour les conférences aux parents est de 1 000 \$. Le conseil d'établissement doit approuver les conférences offertes Madame Hébert explique que les écoles de Boucherville ont décidé de se regrouper pour unir leur force. Elle propose une conférence donnée par M. Richard Robillard, le 17 octobre à l'école Père-Marquette, sommité sur l'attachement. Tout le personnel a reçu une formation de deux jours animée par Monsieur Robillard. Il serait intéressant que les parents puissent aussi bénéficier de l'information. Le coût de la conférence est de 700 \$ qui pourrait être payé par les sept écoles primaires de Boucherville, donc 100 \$ chacune. Cette conférence sera votée par le CE des autres écoles. Madame Leyrolle propose que l'école participe à la conférence offerte par Monsieur Robillard jusqu'à concurrence de 200 \$. <i>Approuvé à l'unanimité</i> Une conférence animée par Lucie Lavoie, psychoéducatrice, a eu lieu à l'assemblée générale des parents le 13 septembre dernier. Madame Hébert demande à ce qu'on puisse rembourser les coûts de 180 \$ à même le budget des conférences. M. Coudé propose qu'on prenne 180 \$ du budget des conférences destinées aux parents pour rembourser les frais de 180 \$ liés à celle offerte aux parents à l'assemblée générale annuelle. <i>Approuvé à l'unanimité</i>

D'autres conférences sont à regarder :

- Stéphane Paradis, 2500 \$ sur l'estime de soi, pourrait être intéressant pour les parents;
- Par Christine Bourgeois, Psychoéducatrice, Prévention et comment gérer les conflits;
- Les parents aimeraient des conférences sur les devoirs;
- Caroline Huot propose EME, enfant mode d'emploi, donné par un ergothérapeute;
- Les parents aimeraient avoir de l'information sur les réseaux sociaux avec les enfants;
- Les parents aimeraient avoir de l'information sur la sexualité.

14.7 Formation pour les membres du CÉ (information et inscription)

Une formation destinée aux membres du conseil d'établissement se tiendra le 6 novembre de 19 h à 22 h au siège social à Saint-Bruno.

M. David Martin, Madame Renée Landry, Madame Brigitte Ferron et Madame Lydia Matoub, se sont inscrits.

14.8 CGRÉ (information)

Madame Hébert a présenté le bilan de la CGRÉ aux membres du CÉ.

CE17-18-11

14.9 Bilan du CÉ (adoption)

Monsieur Coudé propose l'adoption du bilan du CÉ 2016-2017 avec l'ajout de l'information à propos du parc à chiens
Approuvé à l'unanimité

14.10 Cour d'école (information)

Le ministère a refusé la demande de 25 000 \$. Comme trop de demandes ont été déposées, ils ont dû faire des choix. Madame Hébert croit que la demande de l'école a été rejetée parce que nous avons bénéficié de la mesure l'année précédente.

Le projet cour d'école est en trois étapes :

- Le petit parc pour les préscolaires est complété;
- La cour du 3^e cycle est présentement en développement;
- La cour du 2^e cycle n'est pas réalisée encore.

15. Droit de parole

15.1 Enseignants

L'équipe d'enseignants a un peu changé. L'école a fait de beaux gains. C'est un très beau début d'année, tous sont très motivés.

15.2 Service de Garde

Les membres du CÉ vont recevoir un courriel pour approuver une activité à la maison des Jeunes.

15.3 Soutien

C'est un début d'année très occupé.

15.4 Professionnel

Rien

15.5 Comité de parents

La première rencontre aura lieu le jeudi 5 octobre 2017.

15.6 OPP

Les membres de l'OPP ne se sont pas encore réunis. Ils travaillent présentement à organiser un échange de costumes pour l'Halloween.

15.7 Parents

Rien

16. Varia

M. Martin explique qu'il a appris par l'entremise des médias que le président du comité EHDA de la commission scolaire des Patriotes a donné sa démission en raison de nombreuses insatisfactions. Entre autres, M. Martin a relaté que la commission scolaire est actuellement dans l'incapacité de dresser le portrait des services à l'élève qui ne sont pas répondus. Il a mentionné que le comité EHDA voudrait voir apparaître, dans la catégorie « besoins » des plans d'intervention, les services dont l'élève a besoin afin d'obtenir un portrait juste de la situation actuelle. Madame Hébert a expliqué que la section « besoins » servait à dresser le portrait de l'enfant afin de déterminer ses objectifs et non pour répertorier des services. M. Martin désire que le CE de l'école de la Broquerie intervienne de quelque façon. Il se propose, avec Monsieur Coudé, d'arriver avec une proposition à la rencontre du 28 novembre prochain.

17. Date de la prochaine rencontre

Le 28 novembre 2017

CE17-18-12

18. Levée de l'assemblée

À 21 h 20

Proposé par Madame Véronique Cadrin

Approuvé à l'unanimité

Isabelle Leyrolles
Présidente

Nathalie Hébert
Directrice